

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-995/SG/FP accordant un congé administratif de fin de séjour à. un conducteur des Travaux publics de l'Etat.

n° 73-995/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 juin 1973

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro
10 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Un congé administratif de 7 mois, 9 jours, à passer à 54800 – Jarny – 18, rue Mathieu de Dombasle, est accordé à M. Robert Poirson, conducteur des Travaux publics de l'Etat — Ve échelon — groupe VI provisoire (indice majoré 250), en service à la subdivision infrastructure des Travaux publics (Ministère des Travaux publics et du Port), de retour dans le Territoire le 25 janvier 1971, comptera, au 30 juin 1973, 2 ans, 5 mois, 5 jours de séjours ininterrompus dans le Territoire. Art. 2. — Une réquisition de passage par voie aérienne, en classe touriste Djibouti – Paris sera délivrée à M. Robert Poirson, qui voyagera le 30 juin 1973 accompagné de son épouse et de son bébé, Bertrand, âgé de 3 mois.